

Conclusions générales

Vers 665, l'évêque de Cambrai Aubert mit à profit l'éclipse passagère que connaissaient alors les Pippinides après l'échec de la tentative de coup d'État de Grimoald pour tenter de prendre pied en Austrasie. Il envoya donc Landelin aux confins orientaux de son diocèse, dans la zone séparant la Neustrie de l'Austrasie pour y bâtir un monastère sous contrôle neustrien. Pépin II parvint néanmoins très vite à remettre la main sur l'embryon de monastère, renversant ainsi la situation et se servant dorénavant de lui comme tête de pont austrasienne dans cette zone frontalière séparant sa sphère d'influence de celle de ses homologues de Neustrie. En effet, les Pippinides ne pouvaient affirmer personnellement leur présence dans cet espace. Ils s'appuyaient donc sur les abbayes, notamment sur celle de Lobbes, à l'égard de laquelle ils témoignèrent d'une impressionnante générosité, lui cédant quantité de domaines, situés pour la plupart le long de la frontière Neustrie-Austrasie. De cette manière, l'abbaye de Lobbes acquit très rapidement un patrimoine foncier considérable. Sa richesse et la puissance politique qui en découlaient étaient alors telles que les Pippinides/Carolingiens la gardèrent sous leur contrôle, plaçant à sa tête des fidèles ou des parents.

Durant ce prospère haut Moyen Âge, le temporel fut progressivement structuré pour répondre à des objectifs multiples. Il s'agissait d'abord de maintenir les religieux à l'intérieur de la clôture. Les abbés ont donc confié la gestion des domaines monastiques à des laïcs. Il fallait également s'assurer que ces derniers disposent d'une marge de manœuvre suffisante pour stimuler la productivité des domaines, tout en évitant qu'ils n'abusent de cette liberté pour spolier le monastère. Le patrimoine foncier fut donc divisé en plusieurs espaces qui, en fonction de leur éloignement du monastère, étaient organisés de manière plus ou moins rigide, bridant plus ou moins les intendants laïcs.

Quoi qu'en aient dit la plupart des historiens de Lobbes – au premier rang desquels on trouve Joseph Warichez –, lorsque l'abbaye passa sous l'autorité des évêques de Liège, elle demeura prospère et ses richesses ne furent pas dilapidées. La constitution des menses (864/889) obligea toutefois les administrateurs du monastère à restructurer les modes de gestion des avoirs de celui-ci.

En ces temps prospères, les religieux furent, autant que possible, tenus éloignés des *exteriora*. La gestion des domaines est donc demeurée aux mains de laïcs qui semblent avoir joui d'une liberté plus grande encore que celle de leurs prédécesseurs. En effet, leur seule obligation semble avoir consisté en la fourniture d'une quantité fixe de denrées au monastère, quelle qu'ait été la manière dont ils en avaient assuré la production. Des religieux étaient chargés de veiller à la bonne livraison de ces biens, vraisemblablement depuis l'intérieur même du monastère. Ces moines étaient remplacés tous les ans, sans doute pour éviter des contacts trop étroits entre eux et les richesses parvenant de l'extérieur de la clôture.

Lorsque l'abbaye regagna son indépendance institutionnelle, les abbés Aletran (960–965) et Folcuin (965–990) œuvrèrent à sa restauration par la possible instauration d'un système de *mensaticum* qui facilitait la gestion du patrimoine domanial. Dans le fond, ce système ressemblait à celui qui était en vigueur du temps de l'abbatit des évêques de Liège: des laïcs étaient chargés de la mise en valeur des *villicationes* et de la livraison d'une quantité fixe de denrées au monastère pendant un mois. Les moines pouvaient ainsi demeurer cloîtrés au sein de l'abbaye. Cette réforme du temporel s'inscrit dans un contexte particulièrement florissant (croissance du patrimoine monastique, travaux apportés aux bâtiments conventuels, prestige du *scriptorium* et de l'école monastique, etc.), fruit de donations nombreuses, suscitées par le renouveau spirituel de l'établissement.

Tout au long de notre travail, nous avons pu constater cette importance accordée au respect de la règle de saint Benoît – et, a fortiori, au maintien des moines à l'intérieur de la clôture – en période de prospérité. C'est, par exemple, l'une des raisons qui poussèrent l'abbé Folcuin à ramener les religieux chargés de l'administration de l'église paroissiale Notre-Dame au sein du monastère pour les remplacer par des chanoines en 973. À l'inverse, quand l'abbaye dut faire face à une période financièrement et institutionnellement difficile, dans le courant du XII^e siècle, ses abbés menèrent une politique agressive vis-à-vis du chapitre canonial Saint-Ursmer dans le but de le transformer en prieuré et d'y placer certains de ses religieux¹. Dans ce contexte d'appauvrissement, ils ont donc donné la priorité à la restauration du bien-être matériel de leur maison plutôt qu'à l'isolement des religieux.

Cette constatation d'une correspondance entre prospérité économique et respect de l'idéal monastique d'isolement – et, mutatis mutandis, entre période d'appauvrissement et relégation au second plan des idéaux théoriques – est remarquable. Mais il s'agit d'un schéma quelque peu réducteur. La réalité était bien plus complexe. En effet, nous avons pu voir que, même en période de pros-

1 VERDOOT, Dans l'ombre des bénédictins.

périté, la présence des «filtres» qu'étaient les officiers monastiques supérieurs (l'abbé, le prévôt, le cellérier, etc.), placés entre la société «englobante» et les moines, dans le but de maintenir ces derniers éloignés des *exteriora*², était inefficace. De la même manière, nous avons pu remarquer l'échec de la création d'une identité monastique comme palliatif aux sentiments d'appartenance sociale des religieux³. En effet, «les simples moines» continuaient à entretenir, de manière très nette, des liens avec leur milieu d'origine, que ces liens aient été tangibles (rencontres...) ou idéologiques (défense d'intérêts spécifiques).

De nombreuses donations au monastère sont ainsi attestées de la part de la famille de Barbençon au tournant des XII^e et XIII^e siècles, concomitamment à la présence en son sein de Godefroid de Barbençon. L'exemple le plus parlant de cet état de fait nous est clairement fourni par le rejet violent d'Erluin par une communauté monastique majoritairement hostile à Régnier III, sans doute, pensons-nous, parce que ses membres étaient originaires, pour la plupart, du pays de Liège, à l'instar de Rathier ou Hériger. Les difficultés qu'éprouva l'abbé Folcuin (965–990) pour se faire accepter par ses moines nous en fournissent un autre exemple. Ce dernier semble avoir eu du mal à s'imposer aux religieux qui, pour la plupart, ont soutenu Rathier de Vérone dans ses prétentions à l'abbatit de Lobbes. Ainsi chassé de l'abbaye, Folcuin se tourna vers Notger, qui le rétablit à la tête du monastère. Pour imposer son autorité à cette communauté hostile (pour partie au moins), l'abbé mit en avant sa prestigieuse ascendance et participa aux efforts déployés par son oncle et son père en vue d'obtenir la canonisation de son arrière-grand-oncle, l'évêque Folcuin de Thérouanne († 855). L'opération semble avoir fonctionné puisque aucune trace de tension n'est plus perceptible par la suite. Folcuin apparaît même comme un abbé ayant marqué positivement les mémoires des moines de Lobbes.

Ce maintien de liens étroits entre les moines et leur milieu de naissance fut à l'origine de lignes de fracture nombreuses au sein de la communauté, qui est donc loin d'apparaître aussi unie et unanime que ce que nous montrent les sources. La présence de cette communauté multiple et plurielle limitait la marge de manœuvre des abbés, qui devaient ménager des moines susceptibles de rejeter leur autorité en cas de désaccords trop profonds. Ce rejet pouvait prendre des formes variées. La violence pure et simple des moines à l'égard de leurs supérieurs est attestée à Lobbes par le cas d'Erluin, évoqué ci-dessus. Mais les moines pouvaient aussi s'opposer à leurs abbés de manière plus subtile. C'est ainsi que les religieux lobbains, hostiles à leur abbé Arnoul (1078–1093) et à leur prévôt Olbaud, portèrent plainte à leur rencontre auprès des évêques de

2 DEVROEY, «Ad utilitatem monasterii».

3 Témoignage de la prégnance de cette idée dans l'historiographie, l'étude de MILIS, *Les moines et le peuple*, p. 46, qui évoquait des moines «dépersonnalisés».

Liège Henri de Verdun et Otbert. Mais les moines avaient aussi les moyens de parasiter les entreprises abbatiales, comme ce fut le cas avec la fondation de l'abbaye d'Affligem: les religieux prirent leur décision en accord avec Henri de Verdun et en opposition à l'abbé Arnoul.

Nous avons vu ce type de désaccord faire jour lors des débats entourant le positionnement politique de l'abbaye. À nouveau, le rejet déjà évoqué d'Erluin par les moines fait office d'exemple le plus frappant. À l'inverse, les moines semblent s'être désintéressés des questions économiques et avoir laissé aux abbés une totale liberté à ce niveau. En effet, dans la seconde moitié du ^{XIII} siècle, les abbés Jean, Werric et Robert modifièrent fortement les modes de gestion du temporel lobbain. La rapidité de ces changements semble indiquer qu'ils n'ont rencontré aucune résistance, ni de la part des moines ni de la part des officiers monastiques inférieurs (prévôt, cellérier...), qui ne semblent pas avoir eu leur mot à dire sur ces questions.

Au sein d'une institution telle que l'abbaye de Lobbes, le processus décisionnel apparaît donc, tout au long du Moyen Âge, comme particulièrement complexe; les abbés ne peuvent aucunement être considérés comme les seuls auteurs de la politique de l'abbaye. Seul l'abbé Léonius (1131–1137) semble avoir réellement compris ce fait: quand il prit la direction du monastère, il en remplaça la plupart des religieux par des hommes acquis à sa cause, ce qui lui permit de mener la politique qu'il désirait. Il put ainsi renverser l'alliance séculaire entre l'abbaye de Lobbes d'un côté, et l'évêque de Liège et l'Empire de l'autre, tournant son regard vers le Hainaut et la papauté.

Reprenons le fil chronologique de ces réflexions. À partir de la première moitié du ^{XI} siècle, l'équilibre du budget du monastère dépendait de plus en plus des apports ponctuels des dons pieux. Nous avons pu constater que les abbés de Lobbes étaient à même de »démarcher« d'éventuels donateurs et de sélectionner les biens qu'ils désiraient recevoir. Néanmoins, à partir de la seconde moitié du ^{XI} siècle, les donations se firent moins nombreuses. Il faut voir dans cette situation un phénomène de fond qui affecta la plupart des institutions monastiques de la région, et qui, dans le cas de Lobbes, fut accentué par l'installation de cisterciens à Aulne, à partir de 1147.

Les abbés de Lobbes réagirent à cette situation de diverses manières. Entre autres choses, ils centralisèrent la gestion du temporel. Jusque-là, des *villici* étaient chargés de l'exploitation des *villae* lobbaines et devaient fournir des quantités fixes de nourriture aux religieux. Ce système permettait aux *villici* de profiter de toute croissance de la production. C'est sur ces surplus que les moines parvinrent à remettre la main entre 1060 et le milieu du ^{XII} siècle. Dorénavant, les *villici* ne joueraient plus qu'un rôle restreint dans la gestion des stocks de nourriture, mission dont se chargerait le prévôt. C'est à ce dernier – et donc

aux moines – que profiteraient les surplus de production des domaines monastiques.

On peut à nouveau constater qu'en période de difficultés financières les priorités des dirigeants de l'abbaye de Lobbes changeaient: il ne s'agissait plus d'éviter les contacts entre les religieux et les richesses issues de l'extérieur mais bien d'assurer prioritairement le bien-être matériel de l'établissement. C'est donc par le biais de politiques proactives que les abbés tentèrent de faire face aux difficultés financières de leur maison, cherchant à ponctionner toujours davantage de biens de la société »englobante«. Tout au long de l'histoire du monastère, c'est cette méthode qui fut mise en œuvre pour faire face aux embarras financiers. Jamais il n'a réellement été question de diminuer les dépenses structurelles.

À l'inverse, les abbés auraient pu choisir d'affirmer davantage le statut monastique de leur maison, d'attiser la ferveur religieuse, de mettre en avant la rigueur, de tenter d'insuffler un respect plus profond de la règle et donc un isolement plus intense. De la sorte, ils auraient pu récupérer une partie du flux des donations pieuses qui, à partir du milieu du XII^e siècle, avait été détourné vers l'abbaye »concurrente« d'Aulne, qui correspondait mieux aux idéaux spirituels de l'époque. On aurait aussi pu s'attendre à la mise en œuvre d'une telle politique pour de pures questions de piété et de ferveur: les difficultés étant vues comme des épreuves envoyées par Dieu lui-même, s'assurer d'un respect plus profond de la règle aurait été une réponse particulièrement appropriée. C'est d'ailleurs généralement l'état d'esprit qui accompagne les réformes (»restaurations«) monastiques. Or, jamais les abbés de Lobbes ne prirent ce parti. Face à la crise du XII^e siècle, ils préférèrent reléguer les idéaux et les préceptes théoriques au second plan et mener une politique agressive, voire prédatrice à l'égard de leur environnement. (Il convient toutefois de souligner l'exception que constitua l'abbatiate de Jean [1159–1179], qui tenta un retour à l'exploitation directe, dans une optique d'autoconsommation permettant l'isolement de l'établissement).

C'est dans ce contexte que se firent plus vives les tensions entre l'abbaye et les seigneurs laïcs de son voisinage. Face à l'état déplorable des finances monastiques, les abbés du XII^e siècle tentèrent de reprendre en main leur patrimoine foncier. Étaient désormais considérés comme des spoliations des acensements dont la valeur locative était gravement affectée par l'inflation; des transactions antérieures étaient rejetées, car présentées comme »iniques«. La renégociation des relations entre l'abbaye et ses voisins était aussi justifiée par des critères idéologiques, les religieux cherchant à séparer les sphères laïque et ecclésiastique – dans un esprit qu'on pourrait qualifier de grégorien – tout en donnant à la seconde l'ascendant sur la première. Dans ce cadre, les abbés disposaient d'armes particulièrement efficaces, allant des menaces d'ordre spirituel

au recours à la justice, en passant par la propagande ou par l'usage d'une rhétorique spécifique. Les tensions qui marquèrent les relations de l'abbaye avec ses voisins laïcs au ^{xii}^e siècle semblent donc bien être le fruit du bouleversement des équilibres antérieurs, bouleversement initié par les abbés de Lobbes eux-mêmes.

En somme, il appert que ces derniers étaient particulièrement proactifs dans leurs relations avec leur environnement. C'est aussi ce que permet de constater l'étude de l'avouerie, l'une des institutions médiévales les plus controversées, caricaturées et diabolisées. Nous avons pu montrer que, le plus souvent, les abbés de Lobbes n'avaient pas été victimes de leurs avoués, mais qu'ils s'étaient appuyés sur eux pour retirer davantage de leurs domaines et imposer les banalités à leurs dépendants. Une fois celles-ci bien ancrées dans la culture paysanne, les abbés tentèrent de se défaire de leurs anciens soutiens, qui ont résisté autant que possible. Malgré le support que leur apportait l'évêque de Liège, ils ont dû s'avouer vaincus: au début du ^{xiv}^e siècle, l'abbaye racheta au châtelain de Thuin ses droits d'avouerie au sein du *praecinctus*.

La récupération des surplus agricoles auparavant laissés entre les mains des *villici* et la centralisation concomitante de la gestion du patrimoine ne suffisaient pas à compenser les effets de l'inflation, qui affectait les revenus monétaires sur lesquels le budget de l'abbaye reposait de plus en plus. Beaucoup de ces ressources en monnaie provenaient des cens issus des anciennes réserves qui avaient été acensées dans le courant des ^{xi}^e et ^{xii}^e siècles.

Si les abbés de Lobbes ont mis du temps à trouver une solution efficace à ce problème et à sortir leur établissement de la crise financière, ils ne se contentèrent pas d'une attitude passive. L'étude de la gestion des finances monastiques par les abbés de la seconde moitié du ^{xii}^e siècle nous a montré des tentatives de redressement de la situation. Ces tentatives étaient, dans leurs contours, parfois contradictoires et souvent inefficaces, mais ces tâtonnements permirent de lentement définir une politique qui s'avérerait efficace.

Ainsi, dans le courant du ^{xiii}^e siècle, les abbés réformèrent les modes de gestion de leur patrimoine en profondeur. Les moines cherchaient à acquérir des terres dans des espaces restreints proches du centre monastique, espaces au sein desquels ils tendaient à acquérir une position de propriétaire foncier hégémonique. De la sorte, ils réussirent à affermir leur emprise sur leurs dépendants. Ils tentèrent aussi de s'emparer du ministère paroissial dans ces endroits pour renforcer le processus de domination sur la paysannerie. En dehors de ces zones, ils aliénaient leurs terres, optant pour l'affermage ou le viager, qui leur permettait de réévaluer périodiquement les loyers. Ce faisant, ils avaient retenu les leçons du passé. À la fin du ^x^e ou dans le courant du ^{xi}^e siècle, ils avaient en effet cédé leur patrimoine à des *villici*, en échange de livraisons fixes à fournir au monastère. Il faut dire qu'à cette époque ces livraisons représentaient

l'ensemble de la production des domaines. Néanmoins, progressivement, la productivité de ceux-ci crût: les surplus ainsi dégagés restèrent aux mains des *villici* jusqu'à la recentralisation de la gestion de stocks céréaliers opérée entre 1060 et le milieu du XIII^e siècle.

Dans le courant du XIII^e siècle, les abbés de Lobbes abandonnèrent totalement l'exploitation directe de leurs domaines au profit d'une politique rentière. Ils ne sont donc pas demeurés inactifs face à la crise financière du XII^e siècle et parvinrent à s'adapter efficacement aux bouleversements qui avaient marqué l'économie occidentale.

Ainsi, même si l'étude des arbitrages lobbains nous a montré une aspiration à l'isolement du monastère, force est de constater que les abbés de Lobbes étaient capables de proactivité, voire d'agressivité pour retirer de la société dans laquelle ils évoluaient les ressources nécessaires à leur bien-être matériel, ressources dont les nécessités n'ont cessé d'augmenter au fil du temps et de la hausse séculaire du niveau de vie des moines. Ce processus pouvait prendre des formes diverses. Il s'accompagnait parfois de mesures coercitives leur permettant de s'octroyer une part considérable de la production paysanne. Mais ce prélèvement pouvait aussi s'opérer de manière plus subtile. C'est ainsi qu'on a pu voir les abbés de Lobbes démarcher auprès de la noblesse régionale pour obtenir des donations. En échange de celles-ci, le monastère fournissait à ces nobles donateurs des services dont il avait le monopole, c'est-à-dire qu'il prenait à son compte les commémorations supposées assurer au donateur et à son lignage le salut éternel (pratiques mémorielles).

La société était susceptible de fournir au monastère ce que ce dernier recherchait, aussi longtemps, du moins, qu'elle lui reconnaissait une certaine utilité. Or, le bas Moyen Âge fut le théâtre de bouleversements majeurs qui affectèrent fortement les relations de l'abbaye de Lobbes avec la société englobante.

Il faut d'abord noter que le monde relativement hiérarchisé du XIII^e siècle laissait progressivement la place à une période marquée par la prolifération de structures politiques interconnectées et interdépendantes⁴ qui induisaient des conflits de juridictions nombreux. Ainsi émergeait une société tardo-médiévale que l'historiographie a longtemps vue comme anarchique. L'abbaye de Lobbes, qui avait toujours été celle sur laquelle misaient les princes territoriaux pour s'imposer dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, eut à souffrir de cette prolifération de nouveaux acteurs politiques que les princes lui préférèrent. En effet, à partir du XII^e siècle, alors que le monastère s'était tourné vers le Hainaut, les évêques de Liège ont concentré leur attention sur l'abbaye d'Aulne et sur la ville de Thuin,

4 WATTS, *The Making of Politics*.

qui connurent toutes deux un développement important au bas Moyen Âge⁵. De leur côté, les comtes de Hainaut ont progressivement préféré à l'abbaye le chapitre voisin de Saint-Ursmer. C'est ce qui explique l'efficacité de la résistance que ce dernier a opposée aux abbés de Lobbes, désireux de le transformer en prieuré dans le courant des XII^e et XIII^e siècles. L'appui du comte de Hainaut lui permit de subsister et, dès que les chanoines en eurent l'occasion, ils quittèrent Lobbes pour gagner Binche, où ils demeurèrent sous la protection du comte, au grand dam des moines de Lobbes⁶.

En sus de la perte de son statut privilégié d'organe de pouvoir, l'abbaye de Lobbes eut à souffrir du désintérêt de la noblesse et des classes inférieures qui, dès le XII^e siècle, se détournèrent d'elle, ne la voyant plus que comme une institution seigneuriale⁷ et non comme un monastère fournissant à la société les services spécifiques – matériels ou spirituels – dont les abbayes avaient auparavant le quasi-monopole. Les écoles monastiques étaient alors concurrencées par les universités naissantes et l'hospitalité des moines devait rivaliser avec le développement des hôpitaux⁸, tandis que la discipline était moins bien respectée.

L'abbaye de Lobbes eut à souffrir de cette désaffection. En effet, les modifications qu'avaient apportées ses administrateurs à la gestion de ses finances dans le courant des XI^e et XII^e siècles rendaient indispensables au maintien du train de vie des moines des rentrées ponctuelles de numéraire, qu'elles proviennent de donations de grande ampleur octroyées par l'aristocratie ou d'aumônes de moindre importance. La crise financière était alors inévitable et ne pouvait qu'être durable.

Pour sortir de cette situation, les administrateurs de l'abbaye avaient deux possibilités. D'un côté, ils pouvaient exacerber les aspects politiques et seigneuriaux de leur domination, transformant leur institution en un puissant centre de pouvoir dont le caractère monastique n'aurait plus été qu'accessoire. De la sorte, ils auraient pu permettre à l'abbaye de s'adapter efficacement au nouveau paysage politique du bas Moyen Âge et de lutter contre la concurrence des nouveaux acteurs qui se multipliaient à l'époque. D'un autre côté, ils pouvaient miser sur la réaffirmation vigoureuse du statut monastique de leur institution. C'est dans cette direction que tendirent les efforts de l'abbé Jean, qui tenta de remettre en vigueur la régie directe au sein du temporel de l'abbaye. De cette

5 VERDOOT, L'émergence de la communauté urbaine de Thuin.

6 ID., Dans l'ombre des bénédictins.

7 Sur le sujet, voir HAVERKAMP, »Herrschaft und Bauer«, p. 327.

8 Benjamin THOMPSON, Monasteries, Society and Reform in Late Medieval England, dans: James G. CLARK (dir.), The Religious Orders in Pre-Reformation England, Rochester 2002, p. 165–195

époque datent d'ailleurs des témoignages attestant d'une volonté d'isolement plus forte. S'ils avaient déployé avec constance leurs efforts dans ce sens, les abbés de Lobbes auraient peut-être pu efficacement concurrencer d'autres établissements monastiques.

Mais, pour que cette attitude porte réellement ses fruits, il aurait fallu que les gestionnaires de l'abbaye abandonnent toute prétention politique. De la sorte, Lobbes n'aurait pas subi la concurrence des nouveaux venus dans l'arène politique (dont certains, nous l'avons vu, étaient des monastères). Or, les abbés de Lobbes n'ont pas été capables de faire le deuil du rôle politique de premier plan qu'ils avaient joué jusqu'au cœur du Moyen Âge central. Les moines avaient toujours ressenti une très grande fierté à voir leur établissement jouer un rôle politique primordial au sein du diocèse de Liège. De plus, il est probable que les abbés aient été réticents à l'idée de pousser à son terme le mouvement initié par Jean (et prôné par les rédacteurs des *fundationes* contemporaines), de peur de perdre les derniers soutiens dont bénéficiait encore l'abbaye. Les dirigeants de cette dernière ont donc essayé de conserver à l'établissement son statut d'organe de pouvoir privilégié. Ils sont ainsi demeurés dans une espèce d'entre-deux insatisfaisant.

Cette tension entre les caractères monastique et seigneurial de l'abbaye était manifeste et dura tout au long du Moyen Âge. En période de prospérité, lorsque les donations affluaient spontanément, le respect des idéaux théoriques prévalait. Les richesses venues de l'extérieur n'avaient donc pas ce caractère corrompateur que leur prêtent de nombreux documents monastiques. Cet afflux de dons s'expliquait parfois par des facteurs politiques (ainsi en est-il de la générosité des Pippinides à l'égard du monastère, aux VII^e et VIII^e siècles par exemple), mais aussi par le fait que le respect de la règle et la ferveur religieuse prévalaient au sein de l'établissement. Ce fut le cas notamment à la fin du X^e et au début du XI^e siècle, dans la foulée de la réforme du monastère par l'abbé Aletran (960–965). Dans ce contexte, on comprend mal pourquoi les abbés du XII^e siècle ou du XIV^e siècle, confrontés à de graves difficultés financières, n'ont pas mis en œuvre une telle politique et pourquoi ils se sont bornés – pour la plupart – à accroître la pression qu'ils opéraient sur leur environnement pour en retirer toujours davantage. Cette attitude est d'autant moins compréhensible que les sources monastiques elles-mêmes mettent en avant un lien entre vigueur spirituelle et santé matérielle des établissements.

Quoi qu'il en soit, la politique relativement indécise des abbés du XIV^e siècle, à la fin du Moyen Âge, a amené le monastère à se replier sur lui-même, car la société dans laquelle il évoluait se détournait de ce protagoniste qui n'avait plus grand-chose à offrir, ni support politique ni services spécifiquement liés à sa qualité d'institution monastique. L'identité des abbés est un puissant révélateur de la contraction de l'influence monastique: un Bertrand de Montigny

(1389–1409) était loin du prestige et du rayonnement d'un Richard de Verdun (1020–1032) ou d'un Fulrad (av. 823–826) par exemple. En témoigne également le recentrage du patrimoine foncier monastique sur un plan plus local à partir du XIII^e siècle. Ce second élément est particulièrement intéressant puisqu'il nous indique que les gestionnaires de l'abbaye n'ont pas fait preuve d'immobilisme et que, s'ils n'ont pu empêcher le déclassement de leur établissement, ils ne l'ont pas vécu passivement pour autant.

L'analyse des tenants et des aboutissants de cette crise du bas Moyen Âge montre l'intérêt de multiplier les angles d'analyses et les points de vue quand on étudie une institution aussi complexe qu'un monastère médiéval. À notre sens, les approches économique et politique doivent être abordées de front pour appréhender cette réalité complexe. À Lobbes, cette crise du bas Moyen Âge a donc consisté en une adaptation à une société nouvelle au sein de laquelle l'abbaye est plus difficilement parvenue à trouver sa place. Elle s'est retrouvée déclassée et ne pouvait plus espérer susciter autant d'intérêt qu'auparavant, notamment auprès des donateurs. Les apports externes étaient donc beaucoup moins importants que ce qu'ils avaient été, et l'abbaye semble avoir dû vivre principalement de son propre patrimoine.

Néanmoins, si elle ne jouissait plus du prestige et de la richesse qui furent les siens durant la majeure partie du Moyen Âge, l'abbaye de Lobbes est demeurée suffisamment riche pour survivre avec un certain éclat durant les Temps modernes. En effet, elle ne fut détruite qu'en 1794 par les révolutionnaires français. Elle comptait alors quarante-trois moines⁹.

⁹ BERLIÈRE, Art. »Abbaye de Lobbes«, p. 228.